



N° plan de gestion : **BBE\_82**

Date de réalisation : **16/06/2025**

Réalisé par : Bois Bocage Energie

Louise FROMAGEOT et Fleur MASSE-NAVETTE

## Plan de gestion durable des haies

### État des lieux, diagnostic et programme gestion, de coupes et travaux d'amélioration des haies de l'exploitation agricole

L'exploitant référent : JUMELIN Alrik

L'exploitation : Ferme La bio Loge'ik

Adresse : La chasse aux loups CR37, La Loge 50470 Cherbourg en Cotentin

Tél portable : 06 59 51 70 06

Courriel : alrikjumelin@hotmail.fr

Linéaire de haies : **659.00 m**



# SOMMAIRE

## Table des matières

Récapitulatif des résultats du Plan de gestion durable des haies .....	3
Définitions et engagements de l'exploitant.....	5
<b>Partie 1 : Synthèse et analyse .....</b>	<b>5</b>
<b>A. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>6</b>
I. L'exploitation et son territoire .....	6
Les enjeux territoriaux en lien avec les haies.....	6
II. Les haies de l'exploitation et leur état.....	8
1. Description des haies de l'exploitation.....	8
1.1. Interfaces.....	8
1.2. Typologies.....	8
1.3. Essences principales.....	9
1.4. Continuité du couvert des haies.....	10
2. Gestion passée et actuelle.....	10
3. Potentiel de bois d'œuvre.....	11
4. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques.....	11
5. Intérêt des haies pour la biodiversité.....	12
<b>B. PROGRAMME DE TRAVAUX .....</b>	<b>14</b>
I. Gestion des haies.....	14
1. Les objectifs de l'exploitant.....	14
2. Priorités d'intervention.....	14
3. Préconisations de gestion par type de haie.....	14
II. Amélioration et création .....	16
1. Travaux d'amélioration des haies existantes.....	16
2. Travaux de création de nouveaux linéaires et autres aménagements.....	17
<b>C. POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES.....</b>	<b>18</b>
1. Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement.....	18
2. Potentiel de production de bois aux premières années de gestion.....	18
<b>Partie 2 : Atlas cartographique et tableaux.....</b>	<b>20</b>

## Récapitulatif des résultats du Plan de gestion durable des haies

Surface de totale de l'exploitation agricole (SAU) : **2.2 ha**

Linéaire de haies en gestion sur l'exploitation et sur lequel s'applique le Plan de gestion durable des haies : **659.00 m**

Soit une densité de : **178.34 m/ha SAU**

Principaux types de haies de l'exploitation : **Taillis sous futaies et Taillis simple**

Essences dominantes : **Aubépine monogyne, Prunellier, Chêne**

Type d'entretien des haies pratiqué principal : **Gestion à la tronçonneuse**

Pratiques d'entretien à améliorer : **Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du châtaignier, etc.), dépérissement de la végétation ligneuse, Clôture dans les arbres**

Indice de biodiversité potentielle des haies à l'échelle de l'exploitation :



Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération : **42.54 m/an**

Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération dans les cinq premières années : **26.00 m/an**

Total du linéaire sur lequel intervenir de façon urgente : **181.97 m**

Type de haies principaux sur lesquels intervenir de façon urgente : **Hauts jets avec cépées d'arbres, Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes**

Amélioration de l'état des haies existantes par **Favoriser la régénération naturelle**

Total du linéaire à améliorer : **447.48 m**

### Résumé

Sur la ferme, deux catégories principales de haies se distinguent : d'une part, des haies de hauts jets avec des cépées d'arbres et d'arbustes plus ou moins mûtres, avec globalement une bonne stratification et une bonne continuité, mais manquant de jeunes arbres au pied (ex : n°1, 3, 8, 5). D'autre part, on trouve plusieurs anciennes haies d'épines vieillissantes auxquelles il manque une strate haute arborée (ex : n°2, 4, 7), ce qui limite l'effet brise-vent par rapport à une haie bien étagée. Ces haies buissonnantes sont majoritaires en termes de nombre et de linéaire. Une bonne partie des haies présentent un potentiel de production « dégradé par la gestion », dû à la sénescence et au caractère peu vigoureux des arbres et arbustes dont la gestion a été abandonnée depuis longtemps.

Une bonne diversité d'essences et de formes d'arbres (hauts jets, cépées, anciens têtards) a été observée sur le linéaire. On y trouve principalement des taillis sous futaie avec la typologie des Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (ex : n°9). Les intérêts des haies sur l'exploitation sont multiples : accueil de la biodiversité (essences mellifères pour la faune), effet brise-vent protégeant les cultures maraîchères, ombrage et microclimat ...

Jusque-là, l'exploitant n'est pas intervenu sur leur linéaire, laissé en libre évolution (simple élagage et récupération de bois tombé). A l'avenir, son souhait est de continuer à ne pas appliquer de gestion sur ses haies et de les laisser évoluer naturellement. Dans ce contexte de libre évolution, il est alors

recommandé de laisser à la haie une largeur suffisante (minimum 5 m à 2 m de haut) pour son développement et sa régénération. Nous avons néanmoins émis des conseils de gestion dans ce PGDH pour informer l'exploitant des actions qu'il peut mener s'il décide d'un jour de se remettre progressivement à gérer durablement ses haies. Une gestion, notamment par du recépage, permettrait de redynamiser le profil de ses haies, de stimuler leur productivité et de repartir sur un cycle de gestion plus régulier. Ce choix de reprise de gestion pourrait également lui permettre de valoriser éventuellement une partie du bois produit pour une autoconsommation en chauffage et en copeaux (paillage).

La gestion des haies de la ferme pourrait ainsi être envisagée selon plusieurs modalités pour les années à venir :

- Dans un premier temps, se concentrer sur les haies catégorisées comme « mûtures » avec une priorité d'intervention « urgente », en procédant à leur recépage, éventuellement via une exploitation mécanisée suivie d'une reprise de coupe manuelle à la tronçonneuse. Ce recépage relancerait les cépées sur un cycle de pousse plus dynamique grâce à la stimulation de la reprise des brins. L'exploitation pourrait se faire progressivement dans le temps par tronçons.
- Dans un second temps, gérer progressivement les haies vieillissantes d'épines par petits tronçons, dans le but de redévelopper peu à peu une stratification des haies, une diversité d'essences et de classes d'âge variées : exploitation d'investissement manuelle très progressive dans le temps afin de conserver l'effet brise vent en permanence.

Une vigilance particulière est à apporter au repérage des jeunes sujets d'avenir, nombreux sur le linéaire et issus de la régénération naturelle, afin de les préserver, de les mettre en lumière et de les mener avec une taille de formation, dans le but de constituer une strate haute qui manque fortement sur l'ensemble des haies de la ferme et d'assurer la relève des hauts jets. De nouveaux arbres pourraient également être menés en têteard ou en cépées pour augmenter le capital productif de la ferme, si le souhait d'une gestion est fait.

Définitions :

Le Plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil d'état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle d'une exploitation agricole. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci. Le Plan de gestion durable des haies s'applique à tous les éléments bocagers, en limite, gérés dans la limite des terres dont le producteur (propriétaire, gestionnaire ou exploitant agricole) a la jouissance (location ou propriété).

Sont compris dans les éléments visés :

Élément linaire : la haie (y compris les alignements au sens PAC et les lisières de bois dissociées du massif forestier)

Élément de surface : **les bosquets\*** (naturel ou planté) d'une superficie inférieure ou égale à 50 ares

Engagements de l'exploitant :

Le Plan de gestion durable des haies s'applique aux haies dont l'exploitant a déclaré en avoir la gestion.

L'élaboration du plan de gestion durable des haies réalisé par une structure d'accompagnement ne vaut pas accord du propriétaire. Dans le cas où le pétitionnaire est locataire ou co-propriétaire des terrains, il doit avoir informé et recueilli l'accord écrit de son propriétaire, co-propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, suivant le cas, avant de réaliser tous travaux.

Monsieur JUMELIN Alrik, Ferme La bio Loge'ik, atteste avoir pris connaissance des préalables réglementaires et valide le présent Plan de gestion durable des haies.

Fait le :

A :

Signature :

Usages des données collectées via le Plan de gestion durable des haies en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

L'autorisation relative au traitement et aux modalités d'usage de ces données à caractère personnel doivent faire l'objet d'une convention entre l'exploitant agricole et la structure Convention type de traitement des données du Plan de gestion durable des haies en annexe de la partie 3.

# Partie 1 : Synthèse et analyse

## A. ETAT DES LIEUX

### I. L'exploitation et son territoire

#### Les enjeux territoriaux en lien avec les haies

Description simplifiée des enjeux territoriaux en lien avec les haies	
Enjeux	Stratégies et dynamiques territoriales
Eau	<p>L'exploitation est située sur le territoire du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (<b>SDAGE</b>) du Bassin Seine Normandie, qui donne les grands objectifs en termes de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) décline quant à lui à l'échelle départementale les actions à mener par masse d'eau afin de préserver et de restaurer le bon état de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Parmi ses actions prévues, le <b>PAOT 2022-2027 de la Manche</b> prévoit la restauration de cours d'eau et de continuités écologiques, le maintien et la restauration de zones humides ainsi que le maintien et la restauration du bocage.</p> <p>L'exploitation ne se situe à proximité d'un cours d'eau. La ferme ne présente aucune ripisylve et n'est donc pas concernée par des prescriptions particulières d'entretien des haies de bord de cours d'eau.</p>
Climat	<p>Les haies bocagères sont directement impactées par les <b>effets du changement climatique</b>. En effet, d'après l'INRAE (2011), l'élévation des températures automnales, printanières et hivernales impacte la physiologie des arbres en perturbant leur cycle de vie et provoquant un risque accru aux gelées hivernales et printanières, avec une difficulté de régénération et une croissance limitée. De plus, la hausse des températures hivernales (INRAE, 2005) favorise le développement d'agents pathogènes. De nombreuses essences d'arbres qui composent les haies sont ainsi menacées par des champignons parasites (<i>phytophtora</i> pour l'aulne, chalarose pour le frêne, maladie de l'encre pour le chêne et le châtaignier ...). Par ailleurs, les haies et les réseaux bocagers ont prouvé leur efficacité en termes de mitigation des températures extrêmes ainsi que lors des épisodes venteux. Leur conservation reste donc un enjeu important sur l'ensemble du territoire normand.</p>
Biodiversité	<p>La <b>Trame verte et bleue</b> (TVB) est un outil de préservation de la biodiversité visant à maintenir et à reconstituer un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... Elle est identifiée par les <b>SRCE</b> (Schémas Régionaux de Cohérence Écologique). Le <b>SRCE de Basse Normandie</b> (2014), repris et intégré dans le <b>SRADDET</b> (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) de Normandie a défini parmi ses enjeux prioritaires le maintien de la fonctionnalité de la matrice verte qui se décline via les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter les impacts sur les habitats de nature « ordinaire »</li><li>- Limiter la fragilisation des continuités écologiques terrestres faiblement fonctionnelles</li><li>- Maintenir la fonctionnalité des espaces boisés</li><li>- Maintenir un bocage fonctionnel compatible avec l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, grâce à un accompagnement</li></ul> <p>Cet enjeu majeur de préservation du bocage s'inscrit dans le contexte paysager particulier de la Manche, plus grand département bocager de France avec une densité de haies de 94 ml/ha.</p>

De plus, la ferme est localisée dans le **Pays du Cotentin**. D'après le SRCE, si le territoire du Cotentin reste encore très naturel et moins soumis à la pression urbanistique d'autres secteurs, ses grandes continuités écologiques de milieux bocagers et boisés pourraient être affectées dans les années à venir. Une vigilance particulière au niveau de la fragmentation des milieux s'impose donc à l'avenir.

La déclinaison des SRCE est réalisée à l'échelle communale et inter-communale dans des documents d'urbanisme tels que les SCoT et les PLUi. Les parcelles sont couvertes par le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de **Cherbourg en Cotentin**, elle-même faisant partie de la **communauté d'agglomération du Cotentin**, EPCI intégré dans le **SCoT du Pays de Cotentin**, dont les documents d'urbanisme sont consultables en mairie. Aucune des haies de l'exploitation ne s'avèrent être concernées par des prescriptions particulières au titre de l'urbanisme (haie protégée au titre de la Loi Paysage, Espace boisé classé, élément de paysage identifié...).

Enfin, les parcelles ne se situent sur aucune ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), réserve ou parc naturel (national ou régional), APB (arrêté de protection de biotope) ou zone Natura 2000 (Directives Habitats et Oiseaux) et ne sont donc pas concernées par des restrictions particulières au niveau de la gestion des haies.

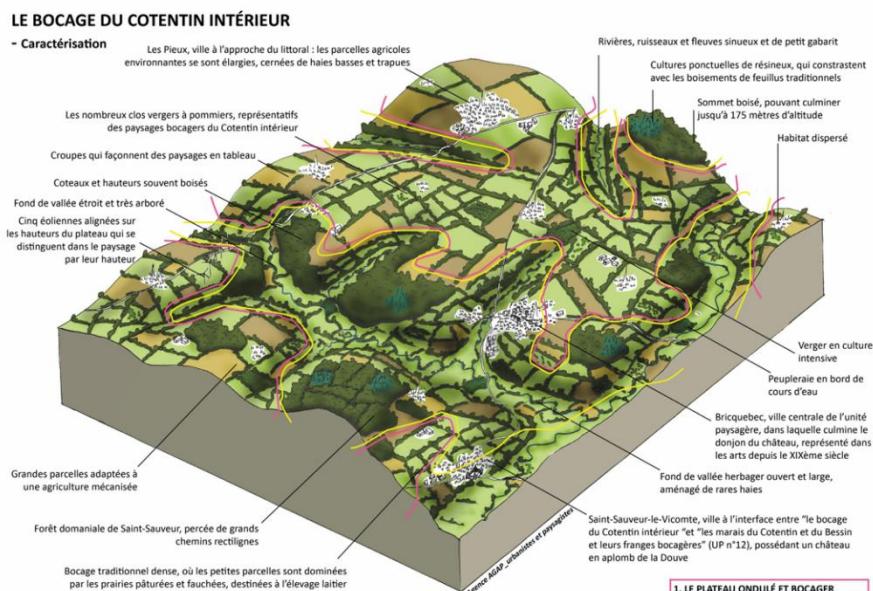
## Biomasse et filière

La **SCIC Bois Bocage Energie** s'est constituée en 2006, suite à la volonté d'élus, d'agriculteurs et de représentants de la société civile, afin de garantir le maintien des haies sur le territoire, en incitant à leur préservation et valorisation, tout en donnant une valeur économique à la haie et en assurant un approvisionnement durable en bois bocager et local à des chaufferies (essentiellement dans l'Orne). Des **Plans de Gestion durable des haies (PGDH)** sont mis en place sur chaque exploitation afin de s'assurer de la gestion durable de la ressource bocagère. Le bois bocager, autoconsommé à la ferme, vendu aux chaufferies locales ou aux réseaux de chaleurs alimentant des bâtiments publics ou certaines industries, constitue ainsi une ressource pouvant se substituer aux énergies fossiles émettrices de CO<sub>2</sub>. La haie fournit de la biomasse renouvelable : 100 m de haie peut produire 1 à 10 tonnes de bois sur un rythme de coupe de 10 ans environ. La production de bois dépend des essences présentes et de la gestion appliquée à ces haies (entretien intensif ou durable). Le bois produit par les haies peut également être valorisé sous d'autres formes : bois bûche de chauffage, bois d'œuvre, plaquette en tant que litière animale, paillage pour la plantation ...

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin, le bois issu de l'entretien des haies bocagères reste peu valorisé dans les chaufferies. Dans le cadre de son **Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029**, la Communauté d'agglomération a ainsi défini parmi ses actions la volonté d'**« Accompagner le développement et la structuration de la filière bois-énergie »** en développant davantage d'installations de chaufferies collectives / industrielles sur le territoire et en assurant une gestion durable des haies qui garantit leur pérennité et une adéquation entre la ressource et les besoins, notamment grâce à la mise en place de PGDH.

L'exploitation se situe au sein de l'unité paysagère **Bocage du Cotentin inférieur**, plus précisément au sein de la structure paysagère « **Plateau ondulé et bocager** ». Cette dernière est caractérisée par des paysages bocagers traditionnels denses et fermés, composés de petites parcelles herbagères (prairies pâturées et fauchées).

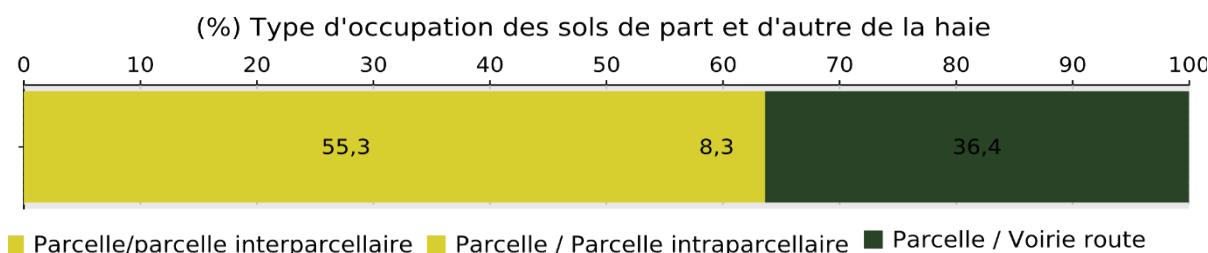
## Paysage



## II. Les haies de l'exploitation et leur état

### 1. Description des haies de l'exploitation

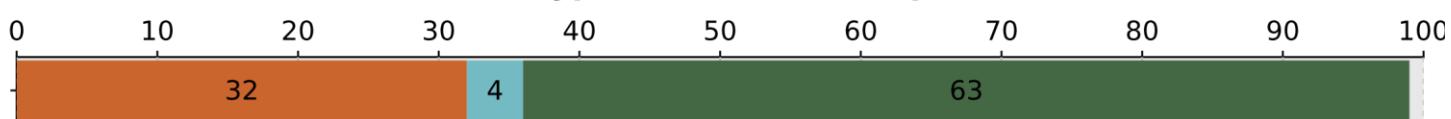
#### 1.1. Interfaces



Les haies sont en majorité des haies interparcellaires (55.3 % du linéaire). Une autre partie des haies se situe en interface Parcelle / Voirie route (36.4 %) et en interface intraparcellaire (8.3 %).

#### 1.2 Typologie des haies

(%) Grands types de haie de l'exploitation



	Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Longueur (en m)	Pourcentage
	31. Cépées d'arbustes	213	32
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	29	4
	73. Hauts jets avec cépées d'arbres	82	12
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	335	51
	Total	820	100

L'exploitation agricole présente 4 typologies de haies différentes. Le maillage de haies est essentiellement constitué de taillis sous futaies (à 63 %). La typologie prédominante sur le linéaire s'avère être les Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (51%).



Figure 1. Haie de hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (n°6)



Figure 2. Haie de hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (n°9), avec une zone de ronces devant laissée en libre évolution



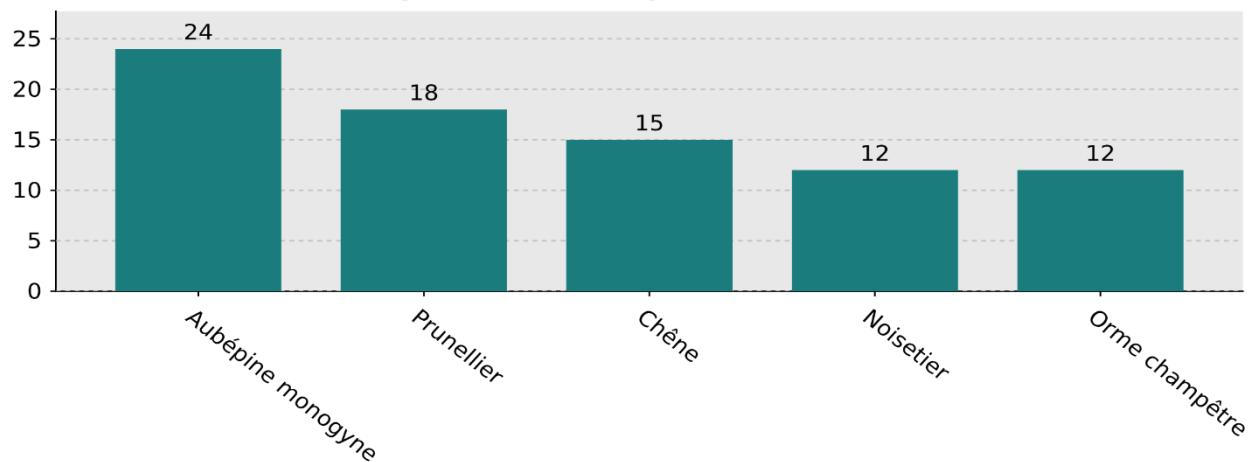
Figure 3. Haie arbustive vieillissante composée de cépées d'essences épineuses (aubépine, prunellier) (n°4)



Figure 4. Haie de hauts jets avec cépées d'arbres (érable sycomore) (n°8)

### 1.3 Essences composant les haies

#### (%) Principales essences présentes (de +10%)



15 essences ligneuses et semi-ligneuses ont été relevées sur le linéaire, ce qui représente une diversité spécifique moyenne. Les essences prédominantes sur l'exploitation sont l'aubépine monogyne (présente dans 24 % des haies), le prunellier (dans 18 % des haies) et le chêne (dans 15% des haies). Le prunellier et l'aubépine, essences arbustives épineuses, indiquent généralement que les haies sont anciennes et sénescentes.

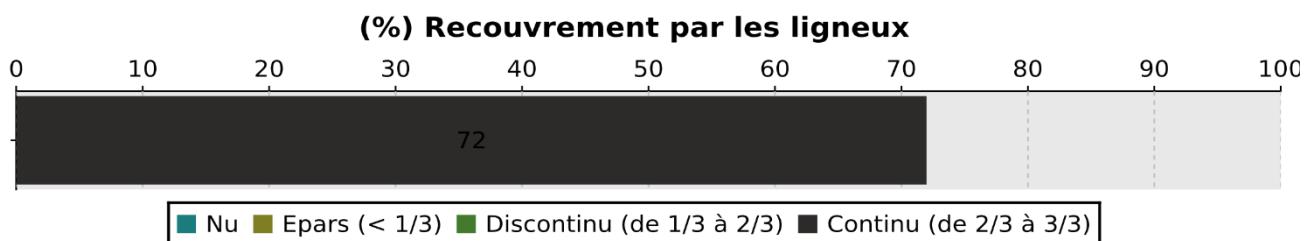


Figure 5. Vieille cépée d'aubépine (*Crataegus monogyna*) en fleurs



Figure 6. Hauts jets de chêne à préserver (n°1).

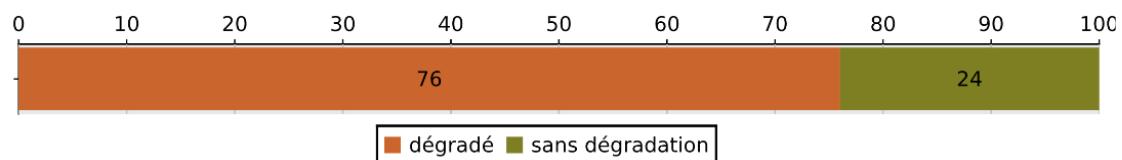
#### 1.4 Continuité du couvert des haies



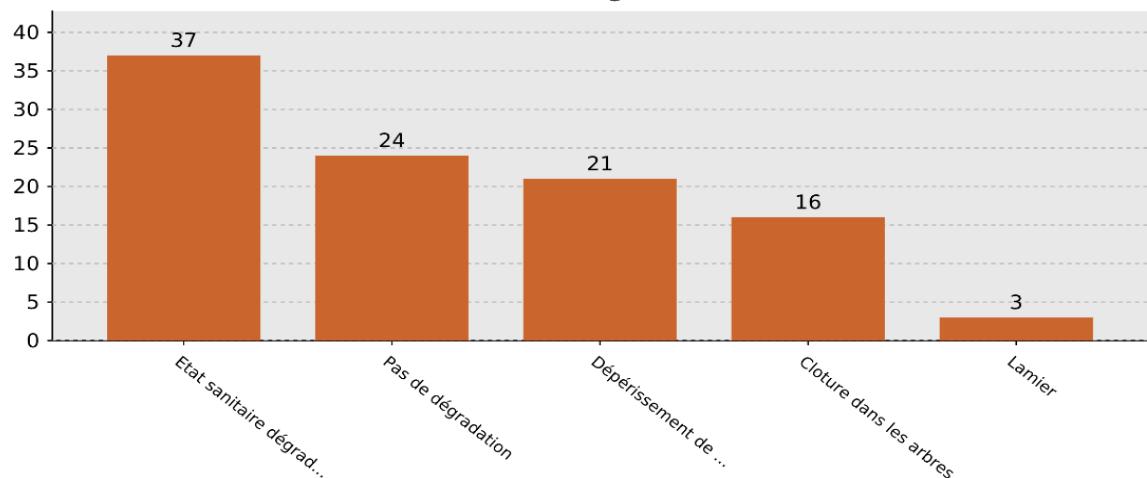
La majorité du linéaire de haies de l'exploitation présente un recouvrement ligneux continu (72 %). Le reste concerne des haies qui présentent une ou plusieurs discontinuités, traduites par la présence de trouées dans certaines haies.

#### 2. Gestion passée et actuelle

##### Linéaire de haies présentant des gestions dégradantes par rapport au linéaire total



##### Facteur de dégradation



L'observation des haies de l'exploitation a permis d'apprécier l'état des haies et d'identifier les pratiques de gestion défavorables, à améliorer. Sur l'exploitation agricole, la majeure partie du linéaire de haies présent sur l'exploitation s'avère présenter au moins 1 facteur de dégradation (76 % des haies au total). Le premier facteur de dégradation se révèle être l'état sanitaire dégradé qui touche 37 % des haies. Cela est principalement dû à la présence de la maladie de la graphiose sur les ormes. De plus, 21 % des haies présentent un dépérissement de la végétation ligneuse, tandis que 16 % du linéaire est concerné par la présence d'anciennes clôtures dans les arbres, relevant d'une gestion passée.



Figure 7. Ancienne clôture (barbelé) dans les arbres à retirer



Figure 8. Cépée de noisetier dont le haut des brins a été coupé au lamier.  
Coupe qui va venir fragiliser la productivité et la pérennité de la souche

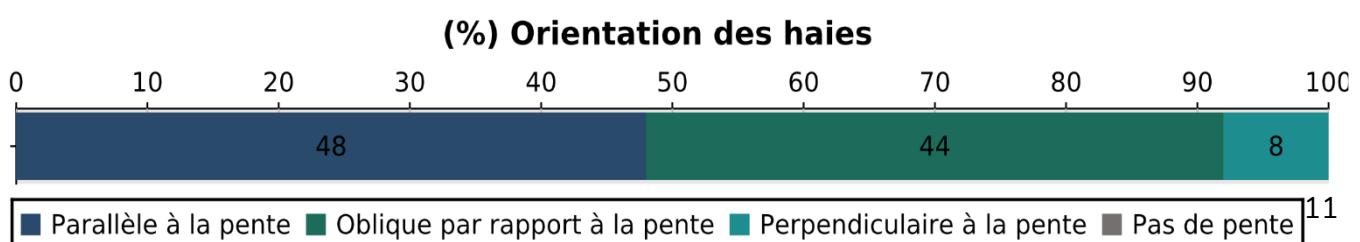


Figure 9. Orme dépérissant à cause de la graphiose (haie n°4)

### 3. Potentiel de bois d'œuvre

Nous n'avons pas observé d'arbres assez bien conformés pour être valorisés en bois d'œuvre. Si vous souhaitez former des arbres, veillez à la taille de formation lors des premières années afin d'allonger le fut, puis à l'élagage progressif pour éviter les défauts de troncs. (Voir annexe)

### 4. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques

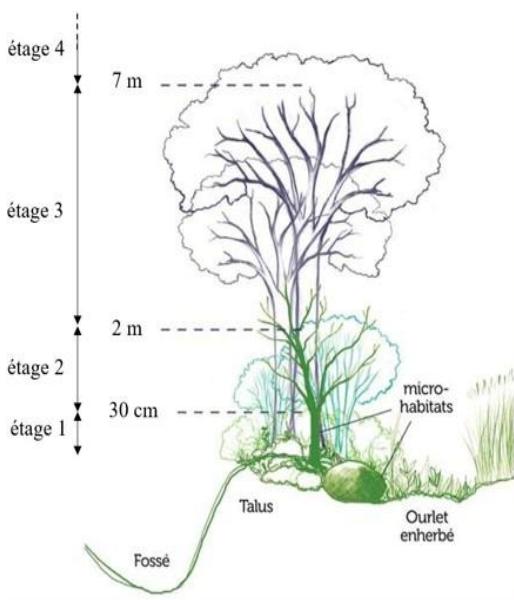




Le terrain de l'exploitation présente globalement peu de pente. Les haies de l'exploitation qui ont un rôle hydraulique majeur (haies obliques ou perpendiculaires à la pente) représentent 52 % du linéaire et sont bien reliées entre elles ; elles permettent de ralentir l'eau et de favoriser l'infiltration. Les 48 % restants correspondent à des haies positionnées parallèles à la pente ou sans pente.

*Vue aérienne du linéaire avec les courbes de niveau (source IGN)*

## 5. Intérêt des haies pour la biodiversité



La biodiversité des haies a été évaluée de manière indirecte par la capacité du milieu « haie » à constituer un habitat, un lieu de vie, pour de nombreux organismes vivants (animaux, végétaux, champignons, ...) en particulier les organismes qui ont besoin d'un habitat forestier. L'indice de biodiversité potentiel de la haie utilisé, est basé sur la morphologie de la haie (pied de haie, étages de végétation et continuités végétales) et la présence d'habitats particuliers. Les résultats sont globalisés sur l'ensemble des haies de l'exploitation.

*Pour connaître le barème de notation, se référer à l'annexe technique située en partie 3.*

Schéma de localisation des critères qui permettent de calculer la valeur de biodiversité des haies de l'exploitation

Etat écologique des haies de l'exploitation pour la biodiversité	
Pied de la haie	<p>Les pieds de haies sont larges (&gt;3m), souvent sur talus, et l'entretien modéré voire l'absence d'entretien permet le développement d'une flore herbacée et semi-ligneuse diversifiée. La ronce est notamment la liane essentielle pour une régénération naturelle de la haie. (« la ronce est le berceau du chêne »). Elle apporte les conditions favorables au développement d'autres végétaux ligneux (décompaction des sols, apport d'humus, abri pour de nombreux animaux qui diffusent des graines, ombrage et protection contre les chevreuils, etc.).</p>
Etage 2 de végétation	<p>Jusqu'à 2 m de haut, la végétation est bien dense avec le début de la strate arbustive et arborée, avec une densité importante de cépées d'arbres et d'arbustes. De nombreux jeunes sujets d'avenir issus d'arbres semenciers à proximité sont observables (chêne, merisier, érable ...).</p>

Etage 3 et 4 de végétation	<p>Au-dessus de 2 m, la strate arborée est plus hétérogène selon les haies. Dense mais vieillissante sur la haie n°1, elle est moins présente sur les autres, soit du fait du dépérissement des arbres de hauts jets, soit lié à la nature même de la haie (côtées uniquement sur les haies de bord de route). Il serait possible d'améliorer la stratification de certaines haies, en portant une attention au repérage, à l'éducation et à la sélection des jeunes sujets d'avenir qui pourront prendre la relève de la strate haute.</p>
Habitats particuliers	<p>On retrouve de nombreux micro-habitats particuliers sur ce linéaire laissé en libre évolution : du bois mort, des gros arbres à cavités (anciens têtards), des lianes en strate haute (chèvrefeuille, lierre en reproduction, tamier, bryone) ... qui sont bénéfiques en termes de nutrition et d'abris pour la faune. Pour continuer à développer ces habitats, il est possible de recréer de nouveaux têtards (chêne, érable ...)</p>

Les haies de l'exploitation agricole, par rapport à la biodiversité, sont en moyenne plutôt :



Figure 10. Haie vieillissante dont la strate haute (arborée) est discontinue et peu développée (n°5)



Figure 11. Néflier, essence bocagère rare à préserver



Figure 12. Ourlet herbeux large (avec de la ronce) maintenu au pied de la haie, permettant l'expression de communautés floristiques diversifiées constituant des zones d'abri, d'alimentation, de reproduction ou d'hivernation pour beaucoup d'espèces faunistiques (auxiliaires ...). Les ronces permettent la protection des jeunes arbres les premières années (nombreux chênes émergeant).

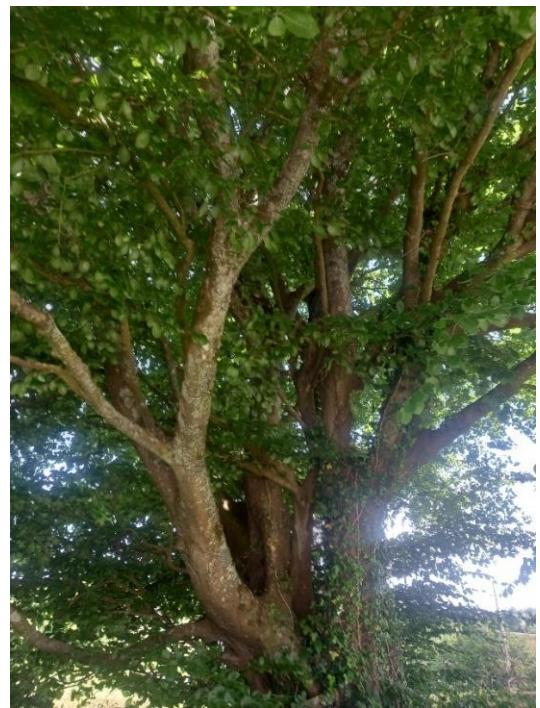


Figure 13. Vieil hêtre avec du lierre maintenu, présentant un grand intérêt écologique pour l'accueil de la faune sauvage

## B. PROGRAMME DE TRAVAUX

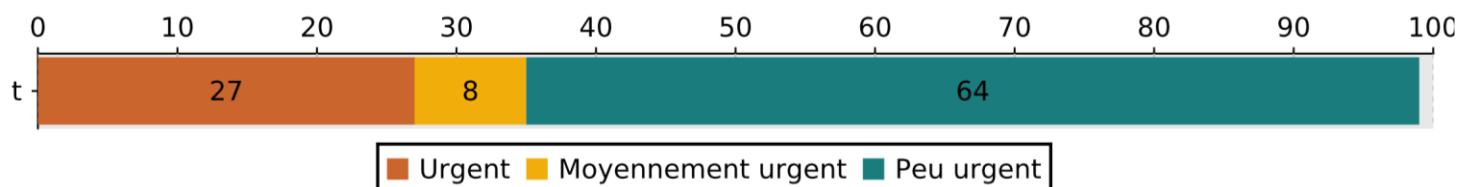
### I. Gestion des haies

#### 1. Les objectifs de l'exploitant

- ➔ Maintenir un bocage fonctionnel, riche en biodiversité, et qui protège les parcelles du vent. Laisser son linéaire en libre évolution, éventuellement redynamiser certaines haies vieillissantes
- ➔ La production de bois n'est pas une priorité mais valorisation éventuelle du bois bocager en copeaux pour du paillage.

#### 2. Priorités d'intervention

(%) Répartition des priorités d'intervention



		Urgent (0-7 ans)	Moyennement urgent (7-14 ans)	Peu urgent (14-21 ans)	Total priorité
31. Cépées d'arbustes		26	0	187	213
42. Cépées d'arbres et d'arbustes		0	0	29	29
73. Hauts jets avec cépées d'arbres		82	0	0	82
74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes		74	49	211	334
Total longueur (ml)		182	49	427	658

#### 3. Préconisations de gestion par type de haie

	Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Longueur (m)	Préconisation de gestion
	31. Cépées d'arbustes	212.90 m	Recépage le plus près possible du sol, prélever tous les brins. Regarnir si besoin. Surveiller l'abrutissement par le bétail.
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	29.12 m	Recépage intégral de toutes les souches au plus près du sol. Balivage possible des arbres, Renouvellement en deux temps. Dans un cycle plus court : recépage des arbustes, Puis dans un deuxième temps, recépage de l'intégralité des souches de la haie. Balivage possible pour évoluer vers un taillis sous futaie
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	81.83 m	Élagage doux en évitant les branches charpentières. Préserver les arbres d'avenir, les baliveaux, les essences d'accompagnement. Recépage ou balivage des arbres.
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	334.72 m	Recépage des arbustes et cépées d'arbres. Conserver un équilibre entre les strates.
	<b>Total</b>	<b>658.57 m</b>	<i>Pour connaître le détail des types attribués à chacune des haies de l'exploitation, se référer au tableau détaillé ainsi qu'à la cartographie de la typologie des haies de l'exploitation, situés en partie 2.</i>

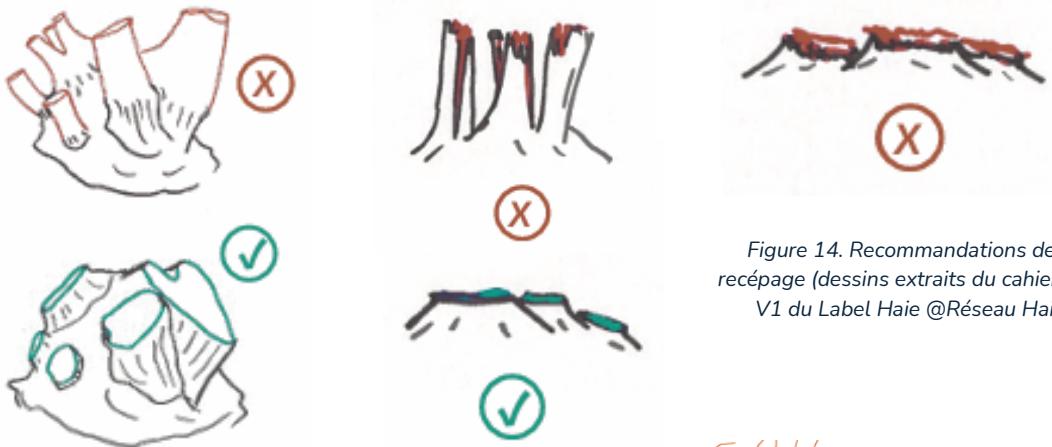


Figure 14. Recommandations de coupe de recépage (dessins extraits du cahier des charges V1 du Label Haie @Réseau Haie France)



Figure 15. Cépées d'érable sycomore mûres suite à un retard de gestion (haie n°8). Leur recépage permettrait de rajeunir les souches et de les redynamiser, en reprenant un cycle de gestion plus régulier (tous les 15 ans environ pour les érables).

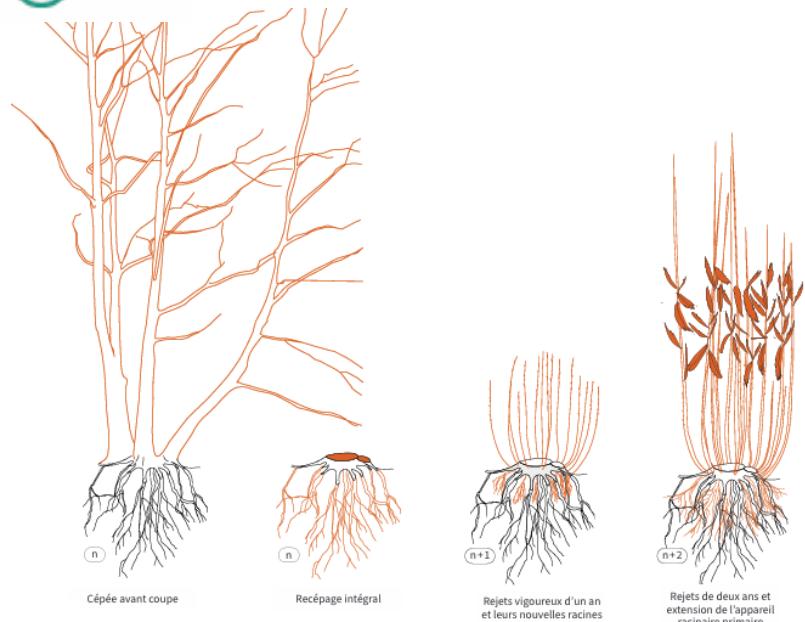


Figure 16. Schémas sur l'évolution d'une cépée après le recépage, Guide de préconisations de gestion durable, @Réseau Haie France

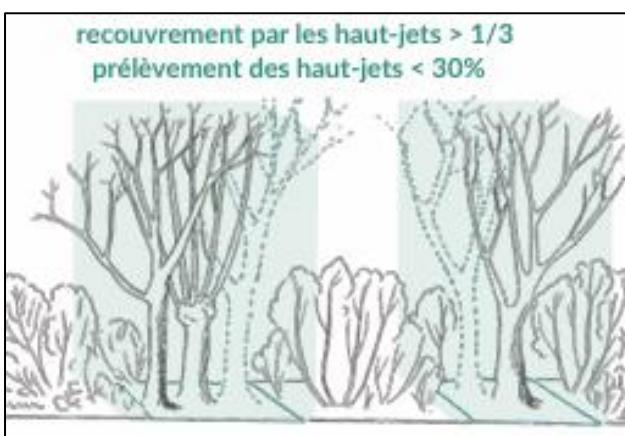


Figure 17. Schémas illustrant les préconisations de gestion en termes de prélèvement de hauts jets au sein d'une haie @Label Haie

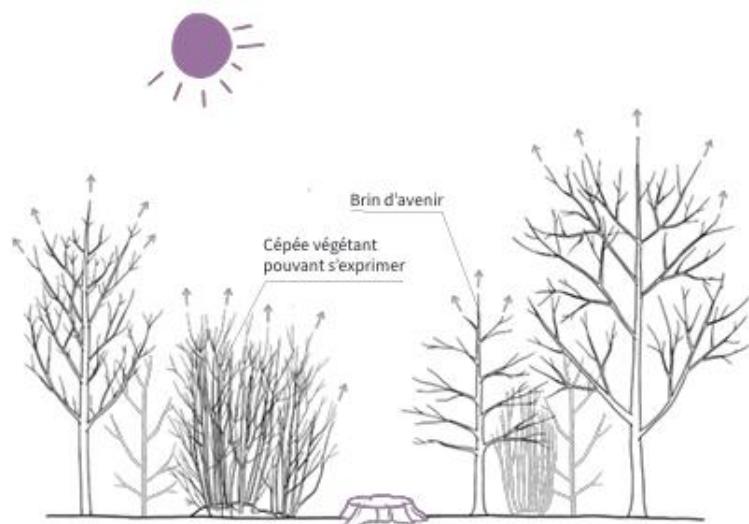


Figure 18. Schéma illustrant une coupe de mise en lumière avec prélèvement de haut jet mature pour le développement de jeunes arbres et arbustes. Issu du Guide de préconisations de gestion durable, @Réseau Haie France

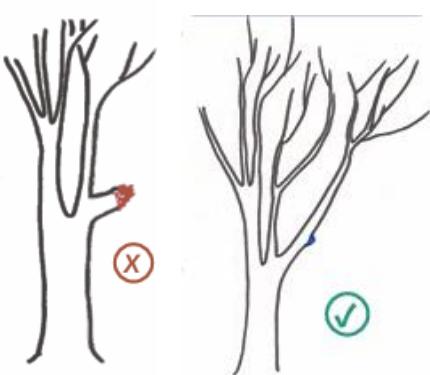


Figure 19. Schémas illustrant les préconisations d'élagage au bourrelet de recouvrement des hauts jets, en ne laissant pas de chicots, @Label Haie

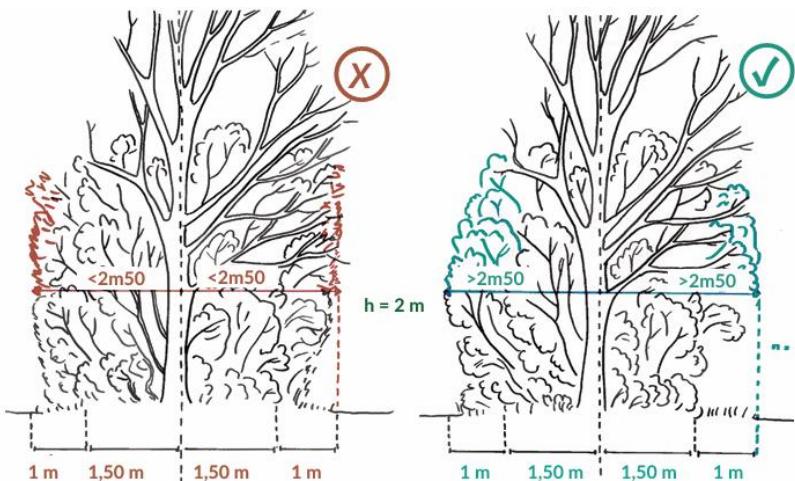
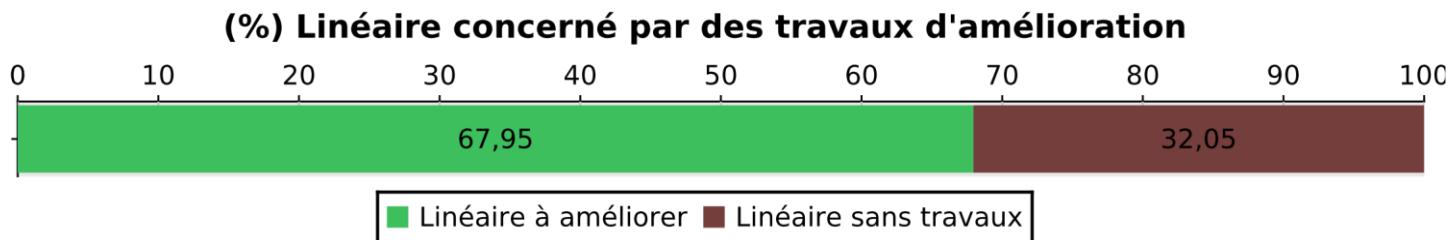


Figure 20. Schémas illustrant les préconisations d'entretien d'emprise et de largeur des haies dans le cadre d'un choix de libre évolution, @Label Haie

## II - Amélioration et création

### 1. Travaux d'amélioration des haies existantes



Pour visualiser la localisation des haies sur lesquelles effectuer des travaux d'amélioration, se référer à la cartographie de travaux d'amélioration et de création de linéaires, situé en partie 2.

Certains travaux d'amélioration des haies existantes peuvent nécessiter un investissement important. Ils ne sont pas obligatoires, mais leur réalisation permettrait sur le long terme de retrouver des linéaires en bon état écologique et productifs.

Type de travaux d'amélioration des haies existantes	Linéaire	Description des travaux
Favoriser la régénération naturelle	185	Sous nos climats, la dynamique naturelle des parcelles laissées sans entretien tend au retour de la forêt. Il est parfois plus facile, et plus économique pour retrouver une haie en bord de champ de laisser faire la nature. C'est ce qu'on appelle la régénération spontanée ou naturelle. Sur une bande suffisamment large, il faut arrêter de passer les outils tels que l'épareuse. Les espèces semi-ligneuses tels que la ronce s'installe. Elles apportent les conditions favorables au développement d'autres végétaux ligneux (décompaction des sols, apport d'humus, abri pour de nombreux animaux qui diffusent des graines, ombrage et protection contre les chevreuils, etc.). La haie qui se développe est souvent mieux adaptée et plus résistante aux

conditions du milieu car les végétaux qui y poussent sont issus d'une sélection naturelle.



Figure 21. Haie présentant plusieurs trouées à qui pourrait bénéficier la régénération naturelle (développement de la ronce puis d'arbustes) et/ou le regarni

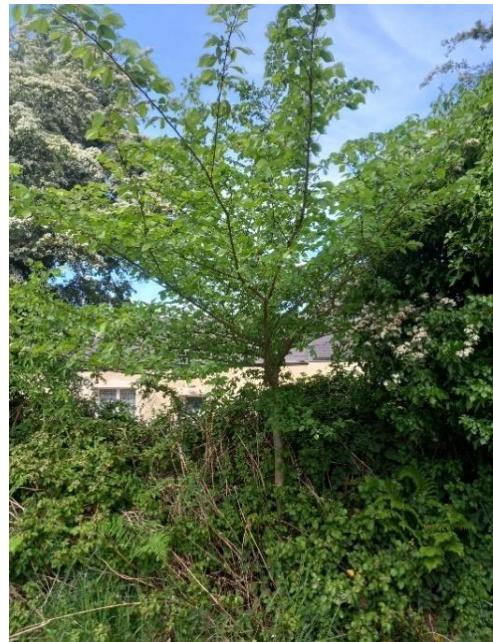


Figure 22. Jeune sujet d'avenir (merisier) qui pourrait être mené en haut jet grâce à une taille de formation

- ! A la taille de formation s'ajoutent d'autres interventions à réaliser sur les haies plantées :
- **Dégagement** des plants quand la concurrence des herbes devient trop importante
  - **Remplacement** des gaines protectrices non dégradables, puis enlèvement quand elles gênent la pousse de l'arbre (en particulier pour les hauts jets)
  - **Regarni** des trouées avec des plants (spontanés ou achetés)
  - **Recépage** des arbres et arbustes (pour une jeune haie, entre 4 et 10 cm de haut)

## 2. Travaux de création de nouveaux linéaires et autres aménagements

Au-delà des interventions de gestion durable permettant de régénérer les haies existantes, il est possible d'implanter de nouvelles haies bocagères. Cependant, comme l'exploitation est localisée dans une zone caractérisée par un maillage très dense avec un grain bocager fin (nombreuses haies bien connectées les unes aux autres, cf Carte 1 de l'Atlas), aucune proposition de plantation n'a été émise.

Il est important de garder à l'esprit que si la phase de plantation peut représenter un investissement, la phase d'entretien des jeunes haies plantées (comme évoquée précédemment) nécessite tout autant de temps. Cette période de suivi est cruciale pour accompagner leur croissance et leur bonne implantation.

**Conseil pour la plantation :** utiliser des jeunes semis (chênes ...) issus d'arbres semenciers émergeant des ronciers pour planter ou regarnir des talus, tout en pensant à bien arroser les premiers temps.

## C. POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES

### 1. Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement

Potentiel de production de bois théorique (avec un cycle de gestion normal à terme)

Linéaire annuel à entretenir		Volume	produit
Type de haie	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
<b>31. Cépées d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	14,19	30	4,26
<b>42. Cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	1,94	35	0,68
<b>73. Hauts jets avec cépées d'arbres</b> <i>Intervention tous les 20 ans</i>	4,09	25	1,02
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	22,31	25	5,58
Linéaire annuel à entretenir (m/an) :	<b>42,53</b>	Production théorique :	11,54
		map = m <sup>3</sup> apparent	de plaquettes

### 2. Potentiel de production de bois aux premières années de gestion

Potentiel de production de bois aux premières années de gestion (avec l'état actuel des haies)

Linéaire annuel à entretenir			Volume	produit
Type de haie	Potentiel	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
<b>31. Cépées d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Dégradé par la gestion	3,67	10	0,37
<b>73. Hauts jets avec cépées d'arbres</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Potentiel accru par retard de gestion	11,69	30	3,51
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Normal	10,64	25	2,66
Linéaire annuel à entretenir (m/an)	<b>26</b>	Production théorique :	6,53	
		map = m <sup>3</sup> apparent		de plaquettes

Les tableaux ci-dessous présentent, d'une part, les résultats du potentiel de production de bois aux premières années de gestion, calculé à partir des haies du niveau de priorité urgent, qui prend en compte l'état des haies au moment de l'établissement du Plan de gestion durable des haies et d'autre part, du potentiel de production de bois à terme après une remise à niveau de la gestion des haies.

Ainsi, il a été calculé un prélèvement possible de bois à l'échelle de l'exploitation agricole sur un linéaire moyen de **26 m/an** à partir des haies où la gestion est la plus urgente sur les premières années puis à terme **42.53 m/an** lorsque les haies seront entrées dans un cycle de gestion normal. Ces mètres linéaires entretenus et volumes produits ne devront pas être dépassés pour ne pas risquer d'impacter le capital sur pied.

## **Partie 2 : Atlas cartographique**

Atlas cartographique, reportage photographique et tableaux descriptifs

### Atlas cartographique :

- Carte 1 : Cartographie de situation de l'exploitation agricole et de ses haies à l'échelle communale ainsi que de la fonctionnalité du grain bocager
- Carte 2 : Cartographie de la typologie des haies de l'exploitation
- Carte 3 : Cartographie de l'influence du carabe, référent auxiliaire de culture, sur les parcelles agricoles de l'exploitation
- Carte 4 : Cartographie des priorités d'intervention de gestion des haies de l'exploitation
- Carte 5 : Cartographie de travaux d'amélioration et de création de linéaires

### Tableaux descriptifs :

- Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies (n° de haie, îlot de la haie, longueur de haie, grands types de haie, sous-types de haie, principales essences, type de facteur dégradant, potentiel de biodiversité, potentiel de bois d'œuvre, niveaux de priorité d'intervention de gestion, potentiel de production de bois, recommandations de gestion particulières)
- Tableau 2 : Tableau descriptif des linéaires à créer et des travaux

N° haie	Long. (en m)	Travaux d'amélioration
4	105,92	Favoriser la régénération naturelle
5	77,07	Favoriser la régénération naturelle
6	49,4	Favoriser la régénération naturelle
7	81,32	Favoriser la régénération naturelle
9	133,78	Favoriser la régénération naturelle
<b>Total :</b>	<b>447,48 m</b>	

Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies

9 tronçons de haies inventoriés										659 ml
N° haie	Long. (m)	Sous-type de haie	Priorité d'interv.	Potentiel biodiv.	Potentiel de production	Principales essences	Dégradations	Recommandations de gestions particulières	Commentaires	
1	74,5	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	17	Normal	Chêne, Noisetier, Aubépine monogyne, Fusain d'Europe	Pas de dégradation	Sélection	Haie bien dense avec une bonne continuité des strates. Des cépées d'arbres en retard de gestion. Le manque de lumière fait qu'il n'y a pas de jeunes arbres au pied.	
2	29,1	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	17	Normal	Aubépine monogyne, Noisetier, Prunellier	Clôture dans les arbres		Haie avec d'anciennes cépées de noisetier. Si possible, retirer les barbelés des arbres. Peu de jeunes arbres sur la haie qui pourraient constituer la future strate haute. Haie mise en peu urgent car pas de volonté de produire du bois et volonté de la préserver.	
3	25,7	31. Cépées d'arbustes	Urgent	13,4	Dégradé par la gestion	Aubépine monogyne, Prunellier, Noisetier	Lamier, Clôture dans les arbres	Recépage	Ce tronçon a été passé au lamier : les têtes des brins des cépées de noisetier sont coupées. Cette pratique ne permet pas une bonne régénération des racines de la cépée, et une pérennité de la souche. On vous conseille de faire un recépage à ras des noisetiers : cela va permettre à la souche de faire de nouvelles racines, et aux nouveaux brins de s'ancre dans le sol et de s'indépendantiser. Cela permettra aussi une mise en lumière, qui profitera au développement de jeunes arbres au pied de la haie, pour le moment absents.	
4	105,9	31. Cépées d'arbustes	Peu urgent	12,6	Dégradé par la gestion	Prunellier, Erable sycomore, Orme champêtre, Aubépine monogyne	Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du chataignier, etc.), , Dépérissement de la végétation ligneuse		Haie buissonnante avec une strate haute dépérisstante (Orme malade). Pour restratifier la haie, un recépage peut être bénéfique : cela permettra de redonner de la vigueur aux cépées, de laisser de la lumière pour de futurs hauts jets, éventuellement de regarnir, etc. Dans cette haie d'épine, les hauts jets ont du mal à percer.	
5	77,1	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	12,8	Dégradé par la gestion	Orme champêtre, Prunellier, Aubépine monogyne, Erable sycomore, Frêne commun, Merisier	Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du chataignier, etc.), , Dépérissement de la végétation ligneuse		Haie buissonnante idem que sur la haie précédente (bord de route), avec en plus la présence de jeunes merisiers et d'un frêne encore en bon état, à préserver pour qu'ils permettent de constituer une strate haute en bon santé.	

6	49,4	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	17,4	Normal	Aubépine monogyne, Hêtre commun, Chêne	Pas de dégradation	Reprise derrière outil mécanique Élagage uniquement	Quelques traces de lamier en hauteur : le mieux est d'élaguer au niveau du bourlet cicatriciel de l'arbre. Il y a de beaux hêtres sur cette haie relativement dense avec une bonne stratification.
7	81,3	31. Cépées d'arbustes	Peu urgent	14,4	Degradé par la gestion	Orme champêtre, Prunellier, Aubépine monogyne, Chêne	Pas de dégradation	Reprise derrière outil mécanique Élagage uniquement	Haie buissonnante sous ligne à haute tension. Pas de strate haute.
8	81,8	73. Hauts jets avec cépées d'arbres	Urgent	16	Potentiel accru par retard de gestion	Chêne, Noisetier, Erable sycomore	Cloture dans les arbres	Recépage Sélection	Haie haute et mûre, dense avec une bonne stratification. Jeunes chênes poussant dans les ronciers (zone de colonisation). Les érables sont en cépées ou hauts jets. Zone laissée en libre évolution. (Dans le cadre du plan de gestion et pour l'estimation du volume prélevable, mise en prioritaire car densité de cépées en retard de gestion importante)
9	133,8	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	15	Degradé par la gestion	Chêne, Prunellier, Aubépine monogyne, Orme champêtre	Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du chataignier, etc.),	Recépage Taille de formation	Haie buissonnante avec une strate haute quasi absente (avec déperissement de l'orme). De nombreux jeunes chênes qui peuvent être formés.

**Situation de l'exploitation agricole et de ses haies et fonctionnalité du grain bocager**

## Typologie des haies



